

Assemblée générale annuelle

Pavillon du parc Chauveau, 21 janvier 2023, 10h00 à 11h30

PROCÈS-VERBAL

Sont présents :

Conseil d'administration : Josée Mongeau, présidente
Bruno Laliberté, vice-président
Marie d'Anjou, secrétaire
Marie Robert, conseillère

Félix Devault-Dionne, coordonnateur

Membres : Bertrand Beaudoin, Christian Beaudry, Lise Blouin (en visio),
Jean Brodeur, René Cochaux, Stéphane Côté, Danielle Dussault,
Christiane Lahaie, Louise Mignault, Marie Page, Suzanne Pouliot,
Anne Brigitte Renaud, Suzanne Thibault.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum.
2. Nomination d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 février 2022
 - 4.1 Suivis au procès-verbal
5. Rapport de la présidente
6. Rapport de la trésorerie
 - 6.1 Présentation des états financiers 2022
 - 6.2 Adoption des prévisions budgétaires 2023
7. Élection des administrateurs
8. Affaires diverses
9. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Au nom du conseil d'administration, Josée Mongeau, présidente, souhaite la bienvenue aux membres présents, confirme le quorum et déclare l'ouverture de l'assemblée à 10h03.

2. Nomination d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Josée Mongeau et appuyé à l'unanimité que Anne Brigitte Renaud agisse à titre de présidente d'assemblée.

Il est proposé par Suzanne Pouliot et appuyé à l'unanimité que Félix Devault-Dionne agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Anne Brigitte Renaud et Félix Devault Dionne acceptent et sont donc élus.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean Brodeur et appuyé de Marie d'Anjou d'adopter l'ordre du jour en ajoutant deux sujets au point 8.0 *Affaires diverses* :

8.1 Nomination d'un membre honoraire (point apporté par Lise Blouin)

8.2 Informations relatives aux changements proposés par l'UNEQ
(point apporté par Anne Brigitte Renaud)

-Adopté à l'unanimité-

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 février 2022

Il est proposé par Suzanne Pouliot et appuyé de Danielle Dussault d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 26 février 2022 et ce, tel que lu.

-Adopté à l'unanimité-

4.1 Suivis au procès-verbal

Aucun point n'est apporté en suivi au procès-verbal.

5. Rapport de la présidente

La présidente d'assemblée invite la présidente du conseil d'administration à présenter le rapport des activités réalisées par l'AAAE en 2022, document remis sur place aux participants.

Josée Mongeau résume les différentes activités menées par l'Association au cours de la dernière année et répond aux questions de l'assemblée.

L'assemblée félicite les membres du conseil d'administration pour les activités menées par l'Association au cours de l'année 2022.

Marie Robert propose une motion de félicitations pour l'excellent travail réalisé par la présidente tout au long de la dernière année, cette proposition étant appuyée par l'ensemble de l'assemblée.

6. Rapport de la trésorerie

6.1 Présentation des états financiers

La présidente d'assemblée invite Josée Mongeau, celle-ci ayant agi en tant que trésorière cette dernière année, à faire la lecture du bilan financier de l'année 2022, document inclus dans le Rapport annuel 2022 remis sur place aux participants.

Josée Mongeau présente le bilan financier 2022 de l'AAAE et répond aux questions de l'assemblée.

6.2 Adoption des prévisions budgétaires

Josée Mongeau présente les prévisions budgétaires 2023 de l'AAAE.

Il est proposé par Suzanne Pouliot et appuyé de Christiane Lahaie d'adopter les prévisions budgétaires 2023 de l'AAAE et ce, tel que présentées.

- Adopté à l'unanimité –

7. Élection des administrateurs

Il est proposé par Marie Robert et appuyé par Bruno Laliberté qu'Anne Brigitte Renaud agisse en tant que présidente d'élection et que Félix Devault-Dionne agisse en tant que secrétaire d'élection. Elle et il acceptent et sont élus.

Josée Mongeau rappelle quels sont les postes en élection :

- . À la présidence (mandat de deux ans)
- . Au secrétariat (mandat de deux ans)
- . À la trésorerie (mandat restant d'un an)
- . Deux postes de conseillers (mandat restant d'un an pour un des deux postes)

À la présidence :

La présidente d'élection demande à la présidente sortante, Josée Mongeau, si elle souhaite poursuivre à son poste. Celle-ci décline et indique cependant qu'elle aurait un intérêt à demeurer au conseil d'administration à titre de trésorière et ainsi terminer le mandat de ce poste laissé vacant cette dernière année.

L'assemblée est donc invitée à proposer des candidatures au poste de présidence de l'AAAE et ce, pour un mandat de deux ans.

Il est proposé par Bertrand Beaudoin d'élire Bruno Laliberté au poste de président.

Il est proposé par Bruno Laliberté d'élire Marie Robert au poste de présidente.

Bruno Laliberté décline. Marie Robert accepte et est donc élue présidente du conseil d'administration de l'AAAE.

Au secrétariat :

La présidente d'élection demande à la secrétaire sortante, Marie d'Anjou, si elle souhaite poursuivre à son poste. Celle-ci manifeste son intérêt.

Il est proposé par Marie Robert d'élire Marie d'Anjou au poste de secrétaire.

Aucune autre candidature n'est proposée par l'assemblée.

Marie d'Anjou accepte et est donc élue secrétaire du conseil d'administration de l'AAAE.

À la trésorerie :

Josée Mongeau ayant manifesté précédemment son intérêt à la trésorerie, la présidente d'élection invite l'assemblée à proposer d'autres candidatures à ce poste.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Josée Mongeau est donc élue trésorière du conseil d'administration de l'AAAE et ce, afin de terminer la dernière année restante du mandat de deux ans amorcé la dernière année.

Aux postes de conseillers :

Il est rappelé que deux postes de conseillers sont à combler:

- Un premier poste d'un mandat de deux ans;
- Un second poste d'un an afin de terminer un mandat laissé vacant suite à la démission d'un administrateur en mi-mandat.

S'ajoute également un troisième poste de conseiller, celui-ci ouvert suite à la nomination de Marie Robert à la présidence. Il s'agit donc d'un poste d'un an permettant de terminer le mandat de deux ans amorcé l'an dernier.

Il est précisé que la distribution de ces différentes durées de postes sera déterminée ultérieurement par le conseil d'administration lors de sa prochaine rencontre.

L'assemblée est donc invitée par la présidente d'élection à proposer des candidatures à ces postes.

Suzanne Pouliot propose Christian Beaudry au poste de conseiller.

Bruno Laliberté propose Christiane Lahaie au poste de conseillère.

Christiane Lahaie propose Danielle Dussault au poste de conseillère.

Marie Page manifeste son intérêt au poste de conseillère.

Christian Beaudry, Christiane Lahaie et Danielle Dussault acceptent d'être mis en nomination à titre de conseillers.ères.

Le nombre de candidats étant supérieur au nombre de postes disponibles, la présidente d'élection invite les candidats à prendre la parole afin de se présenter et d'explicitier les raisons motivant leur intérêt à devenir conseillers à l'AAAE.

Un vote secret a lieu. Josée Mongeau et Anne Brigitte Renaud agissent à titre de scrutatrices de l'élection.

Danielle Dussault et Christian Beaudry récoltent le plus de votes et sont donc élus conseillers. Christiane Lahaie et Marie Page récoltent, quant à elles, un nombre égal de votes. Christiane Lahaie retire sa candidature, permettant à Marie Page d'être élue.

Le nouveau conseil d'administration sera donc composé comme suit :

Présidente :	Marie Robert (mandat de deux ans)
Vice-président :	Bruno Laliberté (mandat restant d'un an)
Secrétaire :	Marie d'Anjou (mandat de deux ans)
Trésorière :	Josée Mongeau (mandat restant d'un an)
Conseiller.ères :	Christian Beaudry Danielle Dussault Marie Page

Les mandats des trois conseillers.ères devant être déterminés lors de la prochaine réunion du conseil d'administration, soit un mandat de deux ans et deux mandats d'un an.

8. Affaires diverses

8.1 Nomination d'un membre honoraire

Lise Blouin propose la nomination de Michel Gosselin à titre de membre honoraire de l'AAAE afin de souligner l'implication et le dévouement de ce dernier envers l'Association depuis sa fondation.

Les membres de l'assemblée appuient à l'unanimité cette proposition.

8.2 Informations sur les nouvelles propositions de l'UNEQ

Anne Brigitte Renaud, en tant que membre du comité des régions de l'UNEQ, informe les membres de l'assemblée que madame Geneviève Lauzon, directrice adjointe de l'UNEQ, offrira prochainement une conférence virtuelle afin d'apporter de plus amples informations sur le nouveau rôle qu'a à jouer l'UNEQ dans la défense des droits des auteures et des auteurs et des impacts économiques de celui-ci, suite à l'adoption de la Loi S-32.01 par le gouvernement du Québec le 3 juin 2022 sur le statut professionnel des artistes et sur leurs contrats avec les diffuseurs.

Il est convenu que l'information sur le moment de cette présentation sera diffusée dans le *Bulletin aux membres* de l'AAAE et sur la page Facebook.

9. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Suzanne Pouliot et appuyée par Christiane Lahaie à 11h32.

- Adopté à l'unanimité –

Félix Devault-Dionne, secrétaire de la réunion